Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =

Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della

Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 130 (1950)

Vereinsnachrichten: Bericht der Kommission für die Kryptogamenflora der Schweiz für

das Jahr 1949

Autor: Gäumann, E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

9. Bericht der Kommission für die Kryptogamenflora der Schweiz für das Jahr 1949

Reglement s. «Verhandlungen», Schaffhausen 1921, I., S. 124

Die Kommission veröffentlichte im Berichtsjahr eine grundlegende Arbeit von Jules Favre, Genf, «Les associations fongiques des hautsmarais jurassiens et de quelques régions voisines», 220 Seiten mit 67 Textfiguren und 4 farbigen und 2 schwarzen Tafeln. An Hand der oft vernachlässigten Gruppe der Hymenomyceten zeigt sie überraschende Zusammenhänge zwischen der bodenbewohnenden Mikro- und Makroflora auf und liefert dadurch einen wichtigen Beitrag zum Verständnis pflanzlicher Lebensgemeinschaften.

Der Präsident: Prof. Dr. E. Gäumann.

10. Rapport annuel sur l'activité de la Commission de la Bourse fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle

pour l'année 1949

Règlement voir «Actes» de la session d'Aarau 1925, I., p. 134

Conformément à une décision unanime, prise par circulaire du 14 juillet, le soussigné a ouvert une inscription en janvier 1950 pour une bourse de fr. 7000.— et il a pris les mesures afin d'en assurer la publicité.

La commission ne s'est pas réunie, cette année, évitant ainsi les frais de voyage; mais le président a représenté la commission à la séance du 28 mai du Sénat, à Berne, et à l'assemblée générale à Lausanne, le 3 septembre.

En outre, le soussigné a pris part à l'assemblée des présidents de commissions de la S. H. S. N., convoquée à Berne le ler juillet par le professeur de Muralt pour répartir entre les intéressés les subsides augmentés de la Confédération.

Notre président central a bien voulu prendre en sérieuse considération nos demandes réitérées d'augmentation, parce qu'il s'agit en l'espèce de la préparation des futurs maîtres d'histoire naturelle en Suisse et il a proposé un subside annuel de fr. 6000.— au lieu de francs 2500.—.

Nous ignorons encore ce qui sera décidé en définitive, mais nous avons été avisé, le 21 décembre, qu'un crédit supplémentaire de fr. 500.— nous a été attribué pour 1949.

Enfin, nous avons reçu les rapports réglementaires de nos voyageurs, MM. Aellen et Favarger et nous les avons fait circuler parmi les membres de la Commission.

Au nom de la Commission de la Bourse fédérale, Le président: B.-P.-G. Hochreutiner.